

## PV du conseil d'administration du 12 janvier 2008

Excusés : L. Di Vizio, S. Delaunay, F. Germinet, L. Decreusefond, J.-P. Allouche, J.-M. Barbaroux

### 1) Approbation du PV du CA du 22/09

J.-P. Borel fait une remarque sur le socle L et propose de remplacer « ...un minimum d'enseignements communs que toute licence de mathématiques devrait contenir » par « Tout ce que chaque licencié de mathématique doit savoir ».

Modulo cette modification, le PV est adopté à l'unanimité.

### 2) Tarifs 2009

#### - Publications :

J.-P. Allouche a proposé une hausse de tarifs à 2% arrondis à l'euro supérieur. Les frais réels ont augmenté de 3% cette année, cette hausse reste donc en deça d'une vraie augmentation. Cela implique qu'il faudrait augmenter les tarifs significativement l'an prochain. J.-P. Borel suggère de lisser la hausse.

Sur l'ensemble des tarifs des publications, une hausse de 3% est adoptée à l'unanimité.

#### - Cotisations :

La question se pose de savoir de combien les augmenter. Il est proposé d'augmenter les tarifs pleins et retraités de 3% et de laisser les tarifs incitatifs (tarifs « jeune ») aux prix où ils sont actuellement.

L'augmentation des tarifs de cotisation de 3% est adoptée à l'unanimité. La non-augmentation des tarifs jeunes est adoptée à l'unanimité.

### 3) Point sur le colloque du 5 avril d'Action Sciences

D. Duverney présente le collectif Action-Sciences et ses actions. Le statut du collectif n'est pas extrêmement clair car il s'agit plutôt d'un regroupement de sociétés savantes et d'associations du secondaire. Mis à part les associations du secondaire les autres parties sont représentatives. Comme chaque membre dispose d'un droit de veto, le collectif tente de rédiger des textes consensuels. Les représentants de la SMF au collectif font passer à la SMF des textes informatifs et factuels. Dans ce collectif, les relations entre SMF et SFP sont parfois plus délicates qu'elles ne le sont dans le dialogue entre les sociétés. Il faudrait peut-être le faire remonter au niveau de la direction de la SFP.

Concernant le déroulement du Colloque du 5 avril, des exposés sont prévus le matin et des tables rondes l'après-midi. Ce colloque sera placé sous le haut patronage du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche. Les gens du ministère de l'éducation nationale ont paru intéressés. Le principe du colloque est de donner des informations uniquement factuelles afin d'éclairer les politiques par l'intervention d'experts. Les intervenants prévus viendraient de l'industrie, de l'enseignement supérieur et des écoles d'ingénieurs.

Il est urgent d'organiser ce colloque car on est à la veille d'une nouvelle réforme des lycées sur laquelle peu d'informations sont disponibles. A la suite d'un rapport sur la voie littéraire, l'inspection générale a écrit un rapport sur la voie scientifique daté de novembre que l'on peut trouver sur internet. Il semble clair que l'objectif est de revaloriser la filière littéraire qui est sinistrée. De ce rapport, on peut retenir deux points :

- La classe de seconde n'est plus une classe de détermination. Le rapport propose un découpage par trimestre d'enseignements de sciences et de lettres.

- En classe de première et de terminale, l'objectif est de supprimer la voie scientifique pour remplacer le système actuel par un système de tronc commun avec un choix d'options supplémentaires du type majeures et mineures. Selon D. Duverney, le projet est ficelé depuis longtemps. Un des arguments invoqués pour justifier ce choix est que ce système existerait partout en Europe. Or, il n'y a pas de vraies données disponibles d'où l'importance de tenter d'en obtenir pour ce congrès. Les organisateurs souhaiteraient que des experts des grands pays scientifiques prennent la parole pour décrire ce qu'il en est chez eux.

Le mode actuel de fonctionnement des représentants de la SMF au sein du collectif Action Sciences est adopté à l'unanimité.

#### 4) Point sur les actions communes SMF/SMAI/SFdS

Un bureau commun avec la SMAI se tient depuis 4 à 5 ans. C'est la première année qu'il est ouvert à la SFdS. Les questions de politiques n'ont pas été abordées. Les représentants du CNRS étaient absents.

- Point sur le colloque « Math à venir » :

La SMAI souhaite élaborer un gros document écrit sur l'avenir des mathématiques appliquées avant qu'un colloque plus politique soit organisé. La SFdS et la SMF souhaitent aller vite pour organiser le colloque. L'urgence manifestée depuis un an est d'autant plus d'actualité en raison de la loi sur l'autonomie des universités. Il faut faire passer des messages aux vertus pédagogiques à des communautés non-mathématiciennes. Pour ce colloque il faut absolument que les trois sociétés agissent ensemble. Il convient de mettre rapidement en commun les idées et former des groupes de travail communs. M. Granger suggère un compromis possible : d'avancer avec un projet pas complètement finalisé et proposer aux bonnes volontés de s'associer pour le finaliser.

- Journée sur les prix de l'Académie :

Des désaccords sont apparus dans la manière d'organiser la journée sur les prix. La SMF souhaitait mélanger les exposés et la SMAI souhaitait séparer les demi-journées. Les discussions continuent pour aplanir les difficultés.

#### 5) Point sur le socle L

Une réunion a eu lieu au mois de décembre où la dernière main a été mise et un consensus définitif obtenu. Il serait bon de diffuser le texte dans plusieurs directions, notamment auprès des adhérents, en faisant un texte dans la *Gazette* ou bien par courrier électronique. Il pourrait être communiqué à l'UPS, avec un texte explicatif. Le diffuser lors du colloque de la CIRUISEF et auprès de l'ADIREM. Le président des sociétés peuvent aussi le diffuser auprès des décideurs. Il faut cependant attendre que la SMAI l'ait validé ce qui devrait se faire prochainement.

Commission enseignement :

Un compte-rendu électronique de la réunion du 11 janvier sera diffusé à la commission enseignement. Il serait opportun de faire un point sur les mastères pour relancer une action. M.-F. Roy signale qu'une commission sur les mastères s'est formée l'an dernier.

#### 6) Nomination diverses

- Il est proposé de nommer F. Patras directeur des publications de la *Gazette*.

F. Patras est nommé directeur des publications de la *Gazette* à l'unanimité.

- Comité de rédaction de la revue *Séminaires et Congrès*

Il est proposé de nommer N. Lerner rédacteur en chef, B. Kahn et J.-M. Couveignes au comité de rédaction.

N. Lerner est nommé rédacteur en chef de la revue *Séminaires et Congrès*, J.-M. Couveignes et B. Kahn sont nommés au comité de rédaction de cette revue.

- Représentants au CNFM

Le CNFM a pour but de *favoriser la recherche mathématique française par tous les moyens opportuns d'action internationale ou nationale*. Il est composé de 16 membres *nommés par les organismes principaux de la communauté mathématique* répartis de la sorte : 4

nommés par l'académie française, 4 par le CNRS, 4 par la SMAI, et 4 par la SMF. Ses membres sont renouvelés tous les 4 ans. Cette année, la SMF doit renouveler ses membres. Les nominations de M.-F. Roy, S. Jaffard en tant que président de la SMF, F. Loeser et S. De Bièvre sont proposées.

Ces nominations sont adoptées à l'unanimité.

#### 7) Questions diverses :

##### - Correspondants :

Comme ils sont en général peu réactifs par courriers électroniques, il est convenu de les recontacter par téléphone. La durée d'un mandat est de 3 ans renouvelable.

##### - Vote du prêt au CIRM de 200 000 euros remboursé sur 7 ans :

Ce prêt est destiné à étendre la bibliothèque du CIRM. Le montant total des travaux est de 400 000 euros. Le CIRM a demandé l'octroi d'un prêt à la SMF de 200 000 euros sur 7 ans. Le taux pratiqué est inférieur au taux du marché mais supérieur aux taux de placement.

L'octroi du prêt au CIRM est adopté à l'unanimité.

- Sur la demande du MESR, l'évaluation du CIRM aura lieu en avril 2008. Cette évaluation est nécessaire en contrepartie des subventions.

##### - Comité de sélection

C. Goldstein mentionne un texte qui n'est pas encore officiel au sujet des comités de sélection. Dans ce texte, toutes les instances de recrutement sont nommées sur proposition du CA restreint de l'université. Il n'y a pas de référence au CNU ni de précision sur les compositions des commissions par rapport aux postes donnés. Il n'est pas non plus question de parité. Le président d'université aura un droit de veto. C. Goldstein se propose de diffuser le texte par courrier électronique au CA après en avoir vérifié la source.

##### - Problème du recrutement local

S. Paycha fait un point sur les problèmes que suscite l'interdiction de recruter localement à l'université de Clermont-Ferrand. Il est suggéré que cela pourrait être un point de discussion en allant voir les présidents d'université. Ce problème met en exergue l'inégalité entre la province et la région parisienne où la densité de laboratoires est très importante. Une idée pourrait être ou bien de lancer le débat sur le forum, ou bien de demander des points de vue contradictoires et faire paraître les textes dans la gazette. Avant toute chose on pourrait questionner les correspondants pour savoir ce qui se fait et ce qu'ils en pensent dans leurs universités.

#### 8) Décisions

- Le PV du conseil du 22 septembre 2007 est adopté
- Une hausse de 3% des tarifs des publications est adoptée
- Une hausse de 3% des cotisations pleines et retraités est adoptée
- Le mode actuel de fonctionnement des représentants de la SMF au sein du collectif « Actions-Sciences » est adopté.
- F. Patras est nommé directeur des publications de la *Gazette*.
- N. Lerner est nommé rédacteur en chef de « Séminaires et Congrès ».
- J.-M. Couveignes et B. Kahn sont nommés au comité de rédaction de « Séminaires et Congrès ».
- M.-F. Roy, S. Jaffard, F. Loeser et S. De Bièvre sont nommés au CNFM.
- L'octroi d'un prêt au CIRM de 200 000 euros remboursable sur 7 ans est adopté

Terminé à 12h15

Le secrétaire